

25 juin au 1er juillet 2007
Le centre hospitalier
FETE SES 30 ANS

Contes et poèmes
Exposition
Inauguration du bloc opératoire
et de la stérilisation

1977-2007



30
ANS

IL Y A 30 ANS : DISCOURS D'INAUGURATION DE M. RAYMOND BARRE



Le «nouveau» Centre Hospitalier de Cholet a ouvert ses portes le 4 mai 1977 et a été inauguré par le Premier Ministre, M. Raymond BARRE.

« Monsieur le Maire,

Je devrais dire Monsieur le Président du Conseil d'Administration puisque ici, c'est le titre que vous avez, la qualité que vous avez, je voudrais vous féliciter très sincèrement de la magnifique réalisation que constitue cet hôpital.

Je salue tous ceux qui ont contribué à la préparation du projet, à sa mise en œuvre technique et financière, je salue le corps médical qui exerce dans ce cadre, à la mesure de ses capacités, l'action humaine qui est la sienne, je salue tout les personnels qui apportent le concours dévoué au fonctionnement de l'établissement et je voudrais y voir comme vous le voyez vous-même, Monsieur le Maire, une expression du concours de toutes les bonnes volontés pour la réalisation de cet hôpital.



Mais en même temps je voudrais faire une remarque, une remarque qui ne concerne pas seulement le passé mais l'avenir ; notre pays s'est profondément transformé au cours des vingt dernières années et notamment dans le domaine de la santé, notamment dans le domaine de l'équipement hospitalier. L'œuvre qui a été accomplie est considérable et nous devons en être fiers puisque cela correspond à une humanisation de notre civilisation, à une humanisation de notre genre de vie. Ceci a été évidemment une charge très lourde pour le Pays et la politique de la santé restera dans les prochaines années, une politique indispensable et une politique essentielle dans le cadre de la politique générale de la France. Nous assistons à un accroissement très rapide des dépenses de santé, nous enregistrons une aspiration croissante à recevoir des soins de plus en plus spécialisés, et nous assistons aussi aux effets d'un progrès technique extrêmement rapide que nous pouvons observer lorsque nous visitons les services d'hôpitaux comme celui-là.



Tout ceci représente évidemment une charge très lourde pour la collectivité dans son ensemble ; je ne parle pas seulement de l'Etat, mais de la collectivité dans son ensemble, et c'est la raison pour laquelle je souhaite que le développement de notre politique de santé puisse s'accompagner d'une gestion aussi rigoureuse que possible, tant dans le domaine hospitalier que dans le domaine plus général des soins de santé. Vous savez que les dépenses de maladie, les dépenses d'hospitalisation sont un poste extrêmement important, et un poste croissant de la Sécurité Sociale.

Si nous voulons que cette Sécurité Sociale soit en équilibre et qu'elle puisse continuer à financer les dépenses de maladie, tous ceux qui sont responsables de la politique de santé en France doivent veiller à ce que la croissance de ces dépenses soit compatible avec les capacités de notre pays et de notre économie, c'est-à-dire faire preuve dans ce domaine, comme dans d'autres domaines, de l'esprit de rationalité et j'ajoute de l'esprit d'économie qui sont indispensables à une bonne gestion. Ne croyez pas que je prône l'arrêt de la politique de la santé ou de la politique hospitalière, loin de là mon idée, mais je crois qu'il est de mon devoir d'insister sur le fait que, parce que nous avons entrepris depuis vingt ans une très grande œuvre dans ce domaine, parce que nous devons poursuivre cette œuvre, car la politique en fin de compte a pour essentiel l'homme et l'amélioration des conditions de vie de l'homme, parce que tel est notre souhait, parce que tel est notre but, nous devons veiller à ce que la gestion de nos équipements hospitaliers soit menée dans des conditions telles qu'elle puisse permettre les développements que nous souhaitons. En tout cas, ce que j'ai vu ici, m'incite à constater, une fois de plus, le concours de la volonté des élus, de la grande capacité du corps médical, du dévouement de tous les personnels qui travaillent dans cet hôpital, ce sont tous les malades qui en bénéficient, ce sont ceux qui sont les moins favorisés, à côté de nous qui avons la santé, et bien je crois que le meilleur service à leur rendre est continuer à faire preuve de cette efficacité et de ce dévouement que nous pouvons constater ici. »

30 ANS

LES TEMPS FORTS DU CENTRE HOSPITALIER DE 1977 A 2007

Le Centre Hospitalier de Cholet n'a cessé de développer ses activités depuis 1977. De l'ouverture d'un nouveau service à la mise en place d'un nouveau scanner en passant par le découpage en pôles; chaque année est marquée par l'aboutissement d'un ou de plusieurs projets portés par l'ensemble des professionnels de l'établissement.

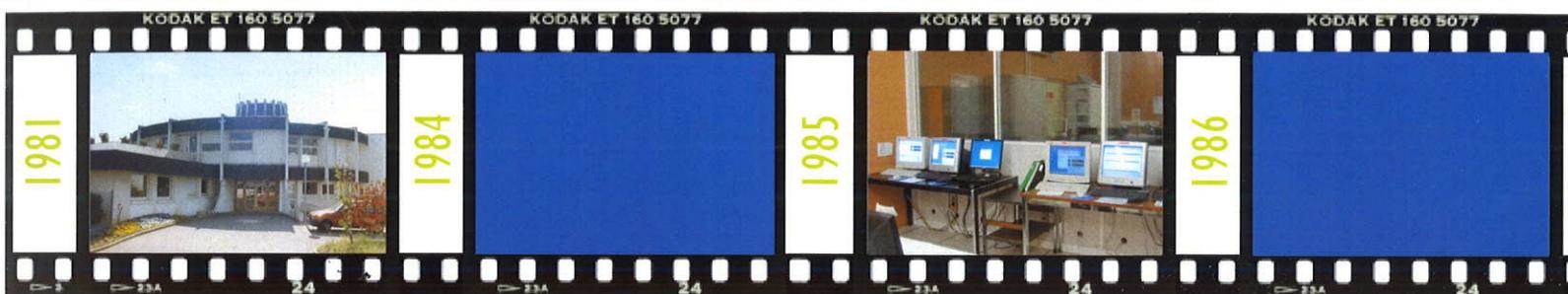


1977
Ouverture de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (I.F.S.I.) et du Service de Psychiatrie adultes secteur VIII

1978
Ouverture du Service d'hospitalisation de jour de Psychiatrie infanto-juvénile

1979
Ouverture du Service de Psychiatrie adultes secteur IX

1980
Construction d'un immeuble pour loger les Internes



1981
Création d'une Crèche hospitalière d'une capacité de 60 places

1984
Construction d'un sas ambulances et de garages

1985
• Création du Service informatique
• Ouverture d'un Centre d'Accueil Thérapeutique pour adultes à Beaupréau (secteur IX de Psychiatrie)

1986
• Installation d'une salle d'angiographie numérisée
• Ouverture d'un Centre d'accueil de jour pour adolescents (secteur VIII de Psychiatrie)

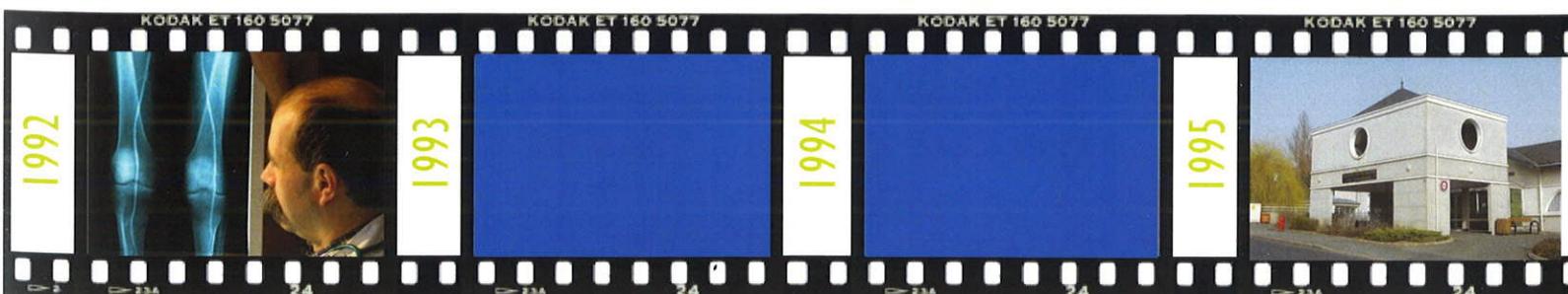


1988
Mise en place du SMUR (en lien direct avec le centre 15)

1989
Mise en place d'un Scanner

1990
Extension des bâtiments des Services administratifs

1991
Création du Département d'Information Médicale



1992
Installation d'une salle de radiologie vasculaire

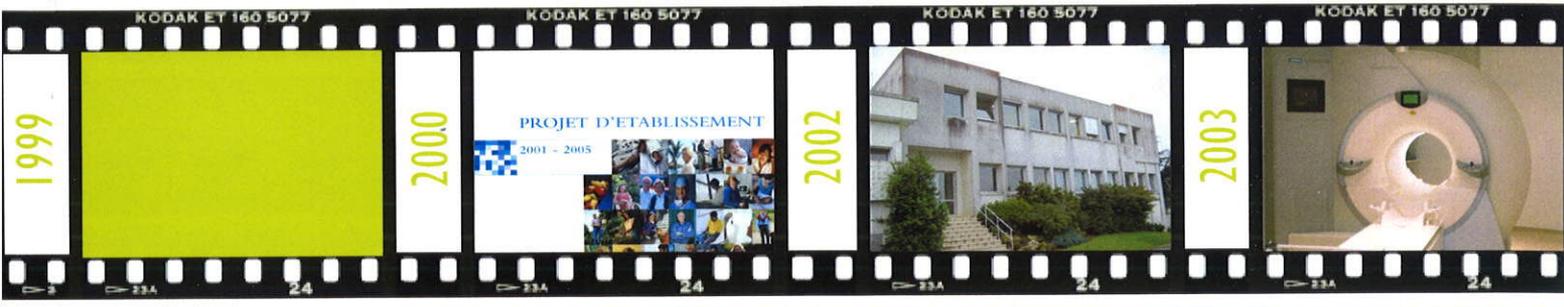
1993
Mise en place de l'équipe de sécurité-incendie

1994
Création d'un Service d'Explorations Fonctionnelles

1995
Ouverture de la Maison de Retraite «les Cordeliers»



- Ouverture de la Résidence «Chanterivière»
- Création d'un hôpital de jour psychiatrique pour adolescents
- Création du Centre d'Accueil Thérapeutique et de l'hôpital de jour en Psychiatrie infanto-juvénile
- Renouvellement du Scanner
- Création d'une unité d'hospitalisation de jour (5 places) en Rééducation et Réadaptation Fonctionnelle



- Ouverture de l'Unité Intersectorielle d'Accueil de Crise (7 lits) et de l'Unité individualisée d'Alcoolologie (12 lits) dans l'unité 4.1
- Mise en place d'une Equipe mobile de soins palliatifs
- Installation du C.A.T.T.P. au centre ville de Cholet (secteur VIII de Psychiatrie adultes)
- Création de la Fédération des maladies de l'appareil digestif, des maladies endocriniennes et métaboliques
- Création de la Fédération des maladies cardio-vasculaires
- Installation d'une messagerie informatique interne
- Dépôt du Projet d'établissement 2001-2005
- Communauté d'établissements Mauges-Bocage-Choletais agréée par Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation des Pays de la Loire
- Accord sur l'Aménagement et la réduction du Temps de Travail
- Constitution d'un pôle de proximité dans le cadre du réseau ONCO Pays de la Loire
- Visite d'accréditation
- Inauguration de l'IRM



- Le Centre Hospitalier est accrédité
- Réforme du financement des hôpitaux : mise en place de la tarification à l'Activité (T2A)
- Mise en place des 32 heures 30 de nuit
- Changement de statut des maisons de retraite Chanterivière et les Cordeliers qui deviennent des Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)
- Adoption du nouveau logo
- Mise en place d'un nouveau scanner
- Substitution de la Commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge à la Commission de conciliation
- 12 octobre : 1ère réunion du Conseil exécutif
- 16 octobre : ouverture de la C.A.M.S.P.
- 2 novembre : ouverture du service de soins de suite
- 13 novembre : inauguration du service de soins de suite
- 15 décembre : découpage de l'établissement en 7 pôles
- Création de 250 places de parking supplémentaires et aménagement d'un rond-point à l'entrée
- 1er mars : désignation des responsables de pôles d'activité
- 29 juin : inauguration du bloc opératoire et de la stérilisation centrale

Monsieur le Docteur Yves CLEDAT, Chef du service de gériatrie – soins palliatifs, va prochainement faire valoir ses droits à la retraite après 40 ans au service de la médecine, en général, tout en restant au chevet des besoins des personnes âgées.



1) RACONTEZ-NOUS VOS DÉBUTS AU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

« Je me suis installé comme généraliste, à Cholet, au début de l'année 70. Lorsque la question d'un nouvel hôpital s'est posée, plusieurs postes se sont débloqués à l'ancien hôpital. On m'a alors proposé un poste à l'hospice mais en attendant de pouvoir occuper ce poste, j'ai travaillé au sein du Service de médecine polyvalente avec le Docteur LAURENTIN, pneumologue. Finalement, je suis toujours resté sur ce poste même lorsque le nouvel hôpital a été créé, le Service de médecine polyvalente se situait alors en 5/2.

J'avais un intérêt pour la gériatrie et j'ai donc passé un DU de gériatrie. Je souhaitais assurer la prise en charge des personnes âgées et des personnes en fin de vie, en cela Madame Annie MAUPPIN m'a beaucoup aidé. En 1983, il a été décidé d'individualiser le service de gériatrie et le plateau technique. Le plateau technique est resté au 5ème étage et j'ai été nommé, pour la 1ère fois, chef du Service de médecine gériatrie, installé en 3/1, avec Madame MALEK puis Madame DESFONTAINE comme cadres.

En 2000, nous avons enfin eu l'opportunité d'individualiser un service de gériatrie aiguë avec la reconnaissance officielle de 15 lits de gériatrie et de 3 lits de soins palliatifs. Le service a été installé en 6/3 où se trouvaient la néphrologie et la dialyse. La néphrologie est descendue en 3/1 et la dialyse au sous-sol. Je suis à temps plein depuis 2000. »

2) QU'EST-CE QUI A, SELON VOUS, LE PLUS ÉVOLUÉ AU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET CES DERNIÈRES ANNÉES ?

« J'ai l'impression, par rapport à l'ancien hôpital, que le Centre Hospitalier s'est davantage structuré dans la définition des différentes spécialités. Un plateau technique de qualité a été mis en place avec une implication obligatoire des médecins dans le management hospitalier. Il ne faut pas pour autant que cette technicité se fasse au détriment de l'humanisation. Mais ce n'est pas le cas au Centre Hospitalier de Cholet car à la différence d'un CHU on peut ici avoir le développement de la technicité et garder des relations humaines.

D'ailleurs des réflexions continuent en ce sens : de plus en plus de chambres individuelles, des cloisons mobiles qui permettent d'assurer le respect de l'intimité des patients même en chambre double, la création d'un comité d'éthique, la place des usagers dans les diverses commissions.

Le lien étroit avec l'administration est également important et se développe car nous avons un même chemin à suivre. »

3) POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE PART DE 2 OU 3 ÉVÉNEMENTS QUI VOUS ONT MARQUÉ AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE AU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET ?

« Ceci est anecdotique mais, à l'ancien hôpital, on mettait, si nécessaire, les malades sur des lits d'appoint, dans les couloirs, séparés par des paravents. En hiver, les couloirs étaient pleins de malades. L'apparition de l'informatique est aussi pour moi un événement important de transformation des pratiques.

Au Centre Hospitalier de Cholet l'ambiance de travail permet d'être efficace, proche du malade, proches entre professionnels avec coopération et complémentarité entre les soignants. »



Madame MIZZI, Directrice adjointe, présente au Centre Hospitalier de Cholet depuis le 1er avril 1997, va prochainement prendre de nouvelles fonctions au CHU de Tours, après 10 ans d'un investissement professionnel riche et apprécié.

1) RACONTEZ NOUS VOS DÉBUTS AU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

« Je suis arrivée un 1er avril, ce qui tout de suite rend modeste. J'ai fait le tour de tous les services de soin dans les premiers jours de mon arrivée et j'étais surprise car tout le monde me demandait si j'étais bien la personne recrutée pour améliorer l'organisation des secrétariats médicaux. Au troisième jour, j'ai assisté à la réunion du Comité de pilotage du projet d'établissement avec, sous les yeux, l'annuaire téléphonique de l'hôpital. En effet, à cette époque, on avait l'habitude de nommer les services 3.1, 4.2, 5.3 et pour quelqu'un qui ne connaît pas l'établissement, c'était impossible de suivre. Ensuite, j'ai passé pendant près d'un an mes jours, voire mes soirées à préparer le 1er projet d'établissement. Ce travail a conduit à la négociation d'un protocole d'accord du 14 septembre 1999, puis d'un contrat d'objectifs et de moyens du 21 décembre 2001 qui ont permis la création de plus de 130 postes durant la période 2001-2006. »

2) QU'EST-CE QUI A, SELON VOUS, LE PLUS ÉVOLUÉ AU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET CES DERNIÈRES ANNÉES ?

« J'ai noté une évolution très importante de l'établissement à tout point de vue : ouverture de nouveaux services, travaux très importants qui améliorent le confort, l'intimité des patients, leur sécurité, mise en place de la démarche qualité et de gestion des risques et sa cohorte de nouveautés (visite de certification, procédures, EPP...), évolution des droits des patients (accès direct du patient à son dossier médical, personne de confiance, entretien de médiation), informatisation des secteurs d'activité qui sont des projets passionnants. Ce qui a beaucoup changé dans nos pratiques, il me semble, c'est l'arrivée de la messagerie, outil très pratique mais qui fait évoluer les relations au travail pas toujours dans le bon sens. Je trouve également que les contraintes réglementaires sont croissantes : il est difficile mais impératif d'avoir une bonne maîtrise de tous les textes publiés dans notre secteur d'activité. Dès mon arrivée, j'ai beaucoup travaillé avec les médecins pour la préparation du projet d'établissement et le développement de la coopération entre établissements de santé. Ce travail partenarial concerne aujourd'hui tous les champs d'activité : systèmes d'information, qualité, communication, etc... et fait indubitablement partie des attraits de notre profession de directeur d'hôpital. Par contre, ce qui n'a pas changé en 10 ans selon moi au Centre Hospitalier de CHOLET, c'est la conscience professionnelle de tous les acteurs de l'établissement, une motivation à faire toujours mieux. »

3) POUVEZ-VOUS NOUS FAIRE PART DE 2 OU 3 ÉVÉNEMENTS QUI VOUS ONT MARQUÉE AU COURS DE VOTRE CARRIÈRE AU CENTRE HOSPITALIER ?

« Beaucoup d'événements m'ont marquée. J'ai le souvenir de la réunion de la Commission Médicale d'Etablissement où a été présenté pour la première fois le projet d'établissement en juin 1998 : nous avons assuré la présentation, Monsieur BOURJAC, médecin responsable du département d'information médicale de l'époque et moi-même. Pendant un an, nous avons réussi à faire travailler tous les spécialistes ensemble sur un projet commun, ce qui, je crois, ne s'était jamais fait. Aussi, quand au terme de la présentation, l'ensemble de la communauté médicale a applaudi, manifestant ainsi sa totale approbation, j'ai été surprise et vraiment très heureuse.

En septembre 2003, nous avons la visite des experts de l'ANAES durant une semaine pour évaluer la qualité de l'ensemble des prestations de l'établissement. Même si une grande partie du travail était faite avec l'envoi de 23 kilos de documents le 19 juillet 2003, j'abordais cette semaine avec une certaine crainte. Mais dans les semaines précédant cette échéance après avoir rencontré chaque service, mais aussi durant la semaine où étaient présents les experts, j'ai été frappée de voir combien tous les agents de l'établissement, tous ensemble et un par un avaient compris les enjeux de cette visite.

Enfin, je pense que le 29 juin 2007, un événement marquant pour l'établissement va donner un beau point final à ma carrière de 10 ans et 89 jours au Centre Hospitalier de CHOLET : la fête des 30 ans de l'hôpital à l'occasion de l'inauguration du nouveau bloc opératoire et de la nouvelle stérilisation centrale qui précède de quelques semaines celle du nouveau bloc ambulatoire. Notre nouveau site WEB présente une photo panoramique d'une salle de bloc : il faut aller la voir. »

INAUGURATION DU BLOC OPERATOIRE ET DE LA STERILISATION CENTRALE

Le bloc opératoire

Le nouveau Bloc Opérateur dispose d'un plateau technique parmi les plus modernes et novateurs des Pays de Loire. L'espace et l'ergonomie ont été privilégiés ce qui a conduit à doubler la surface précédente (2200 m²).

Attendu depuis plus de dix ans, ce projet est l'aboutissement d'un concept original et ambitieux autour duquel se sont réunis tous les acteurs du Bloc Opérateur.

Contrairement au Plateau Technique initial qui rassemblait dans un seul bloc toute l'activité opératoire, programmée ou urgente, ambulatoire ou conventionnelle, l'outil présent est scindé en **deux unités distinctes**, autonomes, accolées géographiquement.

La première unité, correspondant au bloc conventionnel, est constituée de :

- 6 salles d'opération,
 - 1 salle de soins post-interventionnelle spacieuse, équipée de 13 postes, permettant de surveiller les patients dans leur lit d'hospitalisation, largement plus confortable qu'un brancard,
 - 1 salle de pré-anesthésie,
- des locaux annexes adaptés (arsenaux, salles de rangement des matériels encombrants, salle de décontamination, salle de repos, bureaux).

Seront réalisées dans ce bloc des interventions multidisciplinaires, programmées ou urgentes, nécessitant l'hospitalisation du patient.

La deuxième unité, correspondant à l'unité de chirurgie ambulatoire, est constituée de :

- 2 salles d'opération,
 - 1 salle de soins post-interventionnelle de 4 places
 - 1 zone d'accueil et de séjour comprenant 6 chambres individuelles et une grande salle permettant d'accueillir 3 personnes
 - 1 grande salle d'attente pour accueillir les opérés et leurs accompagnants ainsi que les patients en consultation d'anesthésie
 - 1 secrétariat
- des locaux annexes (salles de repos, salle de rangement, salle de décontamination, bureaux).

Cette unité est entièrement dédiée à la chirurgie ambulatoire avec une organisation propre et autonome centrée sur le patient et avec un déroulement parfaitement orchestré des actes, en toute collégialité entre les différents intervenants. L'objectif est de permettre la sortie du patient rapidement après l'intervention en toute sécurité. Cette unité accueille aussi bien les adultes que les enfants et reste multidisciplinaire comme au bloc conventionnel.

L'ENSEMBLE DU PLATEAU TECHNIQUE CHIRURGICAL SERA COMPLÈTEMENT RESTRUCTURÉ AU DERNIER TRIMESTRE 2007.

La stérilisation centrale

Le nouveau service de Stérilisation comprend:

- une zone de lavage
- une zone de conditionnement
- une zone stérile
- des annexes

Les locaux sont situés en dessous du Bloc Opérateur Central, des liaisons verticales ont été créées pour les livraisons du matériel stérile au Bloc et pour la descente des matériels à stériliser.

Un projet de coopération en matière de stérilisation est en cours de finalisation entre le Centre hospitalier et la Polyclinique du Parc. La capacité de cette nouvelle stérilisation est donc adaptée aux besoins du Centre Hospitalier et de la Polyclinique.

L'étude a intégré une plus grande utilisation de l'usage unique, ce qui induit des locaux de stockage complémentaires au niveau de la Centrale d'Approvisionnement en Matériels Stériles et Pansements.



LES CHIFFRES CLES D'ACTIVITE DU CENTRE HOSPITALIER EN 2006

738 LITS ET 124 PLACES

Nombre de lits et places installés par discipline (hospitalisation complète et alternative)	
Médecine	251 lits - 17 places
Chirurgie	116 lits - 9 places
Urgences	5 lits
Gynécologie-Obstétrique	52 lits - 5 places
Soins de Suite et de Réadaptation - Médecine Physique et de Réadaptation	64 lits - 10 places
Psychiatrie	100 lits - 83 places
EHPAD	150 lits

REPARTITION DU PERSONNEL

183 PERSONNELS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES	
Médecins et pharmaciens	150
Personnels non médicaux	1 730

ACTIVITES DES SERVICES DE SOINS

Entrées	24 817
Passages au service des urgences	41 089
Sorties SMUR	980
Interventions chirurgicales	6 989
Consultations externes	163 717
Naissances	2 237

DONNEES MEDICO - ECONOMIQUES

Durée Moyenne de Séjour (pour l'hospitalisation complète hors EHPAD)	6,97 j
Taux d'occupation (pour l'hospitalisation complète hors EHPAD)	86,95%
Dépenses d'exploitation en millions d'euros	103,128
Investissement en millions d'euros	13,65

LES PROJETS DU CENTRE HOSPITALIER DE CHOLET

En 2007 :

- Engagement de la restructuration de la cuisine centrale
- Restructuration du secteur sécurisé de l'EHPAD Chanterivière
- Extension de la salle à manger de l'EHPAD Les Cordeliers
- Création de bureaux médicaux dans les étages du bâtiment d'hospitalisation générale
- Engagement des travaux de ravalement de façade du bâtiment central

2008-2011:

- Développer les activités de cancérologie, de diabétologie et d'addictologie,
- Favoriser l'activité de chirurgie ambulatoire,
- Construire un pavillon femme - parent - enfant,
- Créer des lits de surveillance continue adossés au service de réanimation polyvalente,
- Améliorer la prise en charge en pédopsychiatrie et en gérontopsychiatrie,
- Mettre en place une équipe mobile de gériatrie intra et extra hospitalière et participer à la création d'une Hospitalisation à Domicile du territoire de santé,
- Favoriser les coopérations avec les structures de santé environnantes et les professionnels de santé libéraux,
- Informatiser le dossier du patient.